

2020

119 ANS
CONCOURS
LÉPINE



CONCOURS[®]
Lépine

Adhésion
& Abonnement

Adhésion A.I.F.F. ET ABONNEMENT À INVENTION MAGAZINE

Numéro de carte :
(en cas de renouvellement)
A rappeler dans toutes correspondances

Nom et prénom (Last and first name) _____
 Date de naissance (Birth date) _____
 Société (Company) _____
 Entreprise artisanale (Handy-craft) _____
 N° R.C. (Registration) _____ N° R.M. (Name reg) _____
 Adresse (Address) _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ Fax _____ Portable _____
 E-Mail _____
 Profession _____

Le renouvellement des cotisations s'effectue à l'année civile et non aux dates anniversaires d'adhésion.
 Le rappel vous sera adressé au début janvier de chaque année.

(1) Cotisation et abonnement à Invention Magazine

Membre actif (Fellow) / inventeur (inventor)	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 34 € =	94 € <input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur (Bénéfactor)			
Inventeur pré-série (inventor pre-production)	<input type="checkbox"/> 182 €	<input type="checkbox"/> 34 € =	216 € <input type="checkbox"/>
Artisans, syndicats			
Ets publics (Craftsmen association)	<input type="checkbox"/> 233 €	<input type="checkbox"/> 34 € =	267 € <input type="checkbox"/>
Industries, sociétés (Society)	<input type="checkbox"/> 606 €	<input type="checkbox"/> 34 € =	640 € <input type="checkbox"/>

DON €

Les donateurs et bienfaiteurs recevront un reçu de la valeur du don, leur permettant la déduction fiscale.

LA REVUE **invention** EST L'ORGANE DE PRESSE OFFICIEL DU CONCOURS LÉPINE
 Parution de 6 numéros (6 issues)

Abonnement annuel seul : France : 42 € - Etranger (foreign) et départements d'outre-mer : 51 €

(1) Mettre une croix dans la case correspondante (Check with (x) in the appropriate space)

Primant la fidélité, notre Conseil d'Administration a décidé une nouvelle règle applicable dorénavant, depuis notre 90^{ème} anniversaire, tout membre associé qui cessera de cotiser sera immédiatement et définitivement exclu de l'A.I.F.F. et de ses avantages. Il ne pourra, en aucun cas, être réinscrit ou réintégré à l'Association et sera également définitivement interdit d'exposer ou de faire exposer dans toutes nos manifestations.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, pour l'envoi de la revue Invention Magazine, ou l'envoi de lettres et mails d'informations. Le traitement de données est sur la base légale du consentement. Les données collectées sont conservées en interne, pour une durée d'un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : Délégué à la Protection des Données, 12 Rue Beccaria, 75012 Paris. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Demande accompagnée de votre règlement (Please send it back to us with your payment)

Règlement (means of payment) _____ Fait à (in) _____ Le (date) _____

Signature